

Royaume du Maroc

Office National des Postes  
et Télécommunications

# LA POSTE MAROCAINE

## APERÇU HISTORIQUE



# Introduction

---

*La création de la Poste Marocaine par le Sultan Moulay Hassan 1er fût un événement marquant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*La signification historique de la création de la Poste maghzanienne en 1892 n'échappa guère aux puissances étrangères qui y virent à juste titre un frein à leurs tentatives de pénétration et une confirmation de la souveraineté marocaine, dans le droit fil de la ligne politique du Souverain après sa visite à Es-Semara en 1890 puis celle de Tanger en 1891.*

*La création de la Poste Makhzanienne en 1892 s'inscrivait en fait dans le cadre des efforts du Souverain pour le maintien de l'intégrité territoriale du Maroc qu'il voulait doter d'un moyen de communication moderne, véritable trait d'union entre le Sud et le Nord du Royaume.*

*Né de la volonté politique du Sultan Moulay Hassan 1er, le Service Postal est passé peu à peu dans la réalité quotidienne de la vie économique et sociale du pays, jusqu'à devenir le grand service public du Maroc du XX<sup>e</sup> siècle.*

*Mais l'épopée postale a commencé dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par quelques entreprises localisées d'implantation de bureaux de postes relevant d'Administrations étrangères ou d'initiatives privées émanant de ressortissants étrangers bénéficiant parfois du soutien de leurs pays. Ces dernières tentatives bien qu'elles fussent souvent éphémères, n'en constituèrent pas moins une répétition générale de ce qu'allait être le premier réseau postal national créé en 1892.*

*Il serait difficile d'exposer dans le détail, en quelques pages, l'histoire du service postal marocain. Nous allons nous contenter d'en présenter un bref aperçu historique en s'arrêtant sur les grandes dates qui ont marqué l'évolution de l'activité postale au Maroc.*

*Pour ce faire, notre présentation s'articulera autour de trois grandes périodes :*

- d'abord, la Poste avant le protectorat,*
  - ensuite, la Poste sous le protectorat,*
  - enfin, LA Poste depuis l'indépendance.*
- A

# **1 — La poste marocaine avant le protectorat : la naissance d'un service postal**

## **1.1 - Le contexte politique et économique**

Vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Maroc marqua son ouverture sur l'Europe, après le traité franco-marocain de Tanger (1845) et le traité hispano-marocain de Tétouan que devait compléter pour l'Angleterre et l'Allemagne la convention internationale de Madrid (1880). Ces traités concrétisaient en fait les visées politiques des puissances européennes qui cherchaient à étendre leur influence sur le Maroc.

Cette ouverture, allait avoir également des retombées sur l'économie marocaine. Ainsi le commerce connut un essor considérable vers la fin de ce siècle grâce au développement des transactions avec l'Europe.

Dans ce nouveau contexte, la mise en place de canaux de communication devint une nécessité. C'est ainsi que se développèrent les relations postales par le biais d'initiatives dispersées émanant de postes étrangères et de réseaux privés.

## **1.2 - Multiplication des réseaux postaux : postes étrangères et réseaux privés**

### **1.2.1 - Les postes étrangères**

La France fut la première à comprendre que l'extension de son influence sur le Maroc passait d'abord par la mise en place d'un réseau postal assurant la liaison entre le Maroc et la Métropole. Ainsi, elle créa en 1854 à Tanger son premier bureau secondaire à partir d'Oran en Algérie. Elle a été vite suivie par les autres puissances européennes (l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne) qui ne tardèrent pas d'asseoir leur présence postale.

## **La Poste Française**

Eu égard au développement des relations commerciales avec le Maroc, la France créa plusieurs bureaux dans les principales villes du pays telles que : Fes, Larache, Tétouan, Asilah, Salé, Casablanca, El Jadida, Essaouira, Rabat et Safi.

Le réseau postal français avant le protectorat s'établissait comme suit :

- Tanger : 1854
- El Ksar el Kebir, Fès et Larache : 15-08-1893
- Tétouan : 21-05-1895
- Asilah : 01-09-1895
- Salé : 27-06-1899
- Casablanca, El Jadida : 01-09-1899
- Essaouira, Rabat, Safi : 01-09-1899
- Marrakech : 01-02-1903
- Azemmour, Meknes : 01-11-1906

## La Poste espagnole

L'Etat espagnol établit son service postal à partir de 1865. Limité au début à l'échange de correspondances ordinaires et recommandées, ce service a été ensuite élargi aux colis postaux et valeurs déclarées en 1902 et aux mandats postaux échangés avec la Péninsule en 1910.

La Poste espagnole était représentée à Tanger, Tétouan, Larache, Rabat, Casablanca, El Jadida, Safi et Essaouira. En 1909 elle créa de nouvelles succursales à El Ksar El Kébir, Fès et Marrakech et deux agences à Meknès et Asilah.

## La Poste anglaise

L'Angleterre profitant de son établissement à Gibraltar créa des bureaux de poste à partir de 1886 à Larache et Rabat. Par la suite d'autres bureaux furent implantés :

- 1887 à Casablanca
- 1888 à El Jadida
- 1890 à Tétouan
- 1891 à Safi et Essaouira
- 1892 à Fès
- entre 1893-1907 à El Ksar El Kébir, Tanger et Meknès.

Grâce à l'échange des articles d'argent avec Gibraltar et la Grande Bretagne, la Poste anglaise générait un trafic plus important que celui de la Poste espagnole.

Hors de Tanger, la poste anglaise était représentée par le consul ou agents consulaires de la Grande Bretagne.

# La Poste allemande

L'Allemagne fut le dernier pays à intervenir au Maroc, mais vite le plus menaçant. Elle inaugura à partir de 1899 un service postal implanté à Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, El Jadida, Safi et Essaouira. Plus tard, elle suivit l'exemple français et s'installa partout où la France avait créé des établissements.

## 1.2.2 - Les réseaux privés

Les bureaux de poste étrangers acheminaient essentiellement des correspondances entre les métropoles et les villes marocaines, et ce au détriment du courrier relevant du régime intérieur. En effet, la majeure partie des villes côtières et de l'intérieur se trouvaient fort mal desservies si bien que les commerçants étaient obligés de recourir à des «Bacha-Amar», chefs de caravanes dont les convois ne dépassaient guère 40 km par jour, ce qui rendait les délais d'acheminement trop longs (1 à 2 semaines).

Pour remédier à cette situation, les liaisons privées ne tardèrent pas à faire leur apparition grâce à des initiatives individuelles. La première initiative fut celle lancée en 1891 par Mr Isaâc Brudo fils du vice consul de France à El Jadida. Elle concernait la création d'un service postal privé entre El Jadida et Marrakech. Cette initiative fut aussitôt suivie par d'autres telles que :

- la liaison Tanger-Fes initiée par la firme française Gautch en 1892
- la liaison Fes-Sefrou par un courrier français entre 1895 et 1901
- la ligne Tanger-Larache par le service britannique en 1897
- La ligne Tanger-El Ksar El Kebir par un courrier espagnol en 1898
- La ligne Essaouira-Agadir lancée par un courrier espagnol en 1900
- la ligne Demnat-Marrakech lancée par un courrier français en 1900 (pris fin en 1907 par le Caïd de Demnat).

La multiplication des liaisons privées ne laissa pas indifférent l'Etat Chérifien qui ne tarda pas de réagir en essayant de construire son propre réseau.

## 1.2 - La riposte du Maghzen : la création du premier réseau postal marocain.

Face à la multiplication des réseaux postaux étrangers et pour mettre fin à l'anarchie qui marquait l'activité postale à l'époque, le Sultan Moulay Hassan premier décida de doter le Maroc d'un véritable réseau postal.

## 1.2.1 - Le Dahir du Sultan Moulay Hassan 1er

Soucieux de doter le pays d'une administration moderne, le Sultan Moulay Hassan 1er voyait d'un mauvais oeil se multiplier les individus, les établissements commerciaux et les légations étrangères qui utilisaient les Rekkas(1) à leur solde et leurs besoins particuliers. Ainsi, il tenta une première expérience, une ébauche d'organisation dont le succès l'instruisit de la nécessité d'étendre le système à l'ensemble du Royaume. Ce premier essai date de 1891 : une liaison entre El Jadida et Marrakech fut créée. Cette liaison visait également à concurrencer Mr Brudo sur le même axe.

A la suite de cette expérience qui se révéla concluante, un Dahir en date du 2 Joumada I 1310 (22 Novembre 1892) fut promulgué pour l'institution d'un service postal chérifien qui s'étendit à l'ensemble du Royaume.

## 1.2.2 - Le service postal proposé par le Sultan

### Le réseau postal

De par son rôle de centralisation-dispersion du courrier entre le Gharb et le Haouz, Rabat constituait le noyau du réseau postal chérifien conçu par le Sultan. Les différentes liaisons composant le réseau se présentaient comme suit :

#### • Liaisons du Haouz :

- Rabat ↔ Essaouira en passant par Casablanca, Azemmour, El Jadida, Safi;
- Rabat ↔ Marrakech en passant par Casablanca, Azemmour;

#### • Liaisons du Gharb :

- Rabat ↔ Tetouan, en passant par El Ksar El Kebir, Larache, Tanger;
- Rabat ↔ Fès

#### • Liaisons particulières :

- Safi ↔ Marrakech;
- Essaouira ↔ Marrakech;
- Meknes ↔ Fès
- Meknes ↔ Fès
- Fes ↔ Tétouan en desservant, El Ksar El Kebir, Larache, Tanger et Tétouan.

---

(1) courrier à pied partant à date et heure fixes, chargé des correspondances appartenant à des particuliers, généralement des entreprises commerciales.

## L'organisation du service

Le transport des messages était assuré par les Rekkas suivant un planning bien déterminé fixant les jours de départ et de retour pour chaque liaison. Les Rekkas travaillaient sous l'autorité des Oumanas des postes placés dans les principales villes (Tanger, El Ksar, Fès, Safi, Essaouira et Marrakech). Ces oumanas devaient rendre compte semestriellement à l'Etat Chérifien par l'envoi d'un état des recettes et des dépenses.

Les oumanas des postes et leur agents étaient rémunérés par le Maghzen : dans les ports par l'intermédiaire du contrôle de la dette au moyen de fonds provenant des 5 % du revenu des douanes réservé au Gouvernement Chérifien et, à l'intérieur, au moyen des revenus des Mostafadats (biens domaniaux).

En ce qui concerne la tarification, le principe de péréquation tarifaire était respecté, car les tarifs étaient partout identiques. Ils étaient définis uniquement en fonction du poids de la lettre. Le principe de tarification consistait à ventiler les prix selon les tranches de poids ayant une amplitude de 0,5 once. Le passage d'une tranche à l'autre se traduit, coté prix, par le paiement de deux unités monétaires supplémentaires, et ce à partir de la deuxième tranche de poids.

Poids (en once)	Prix (en mouzouna)
$< 1/2$	1
$1/2 < x < 1$	4
$1 < x < 1,5$	6

Par suite de négligence des oumanas et en raison de la concurrence des réseaux étrangers, le fonctionnement de la poste ne répondait plus aux espérances du sultan : la poste marocaine n'ayant pu pénétrer le marché des particulières, vit son rôle limité au transport des lettres du Maghzen.

Face à cette situation, la réorganisation de la poste chérifienne devint l'une des priorités sous le protectorat français.